



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal
Séance # 1 du mercredi 27 septembre 2023 à 19h

Membres présents

Présent Absent

Parents :

Mme Marie-Josée Girard, présidente	x	
M. Olivier Bouffard, vice-président	x	
Mme Veasna Taing, parent	x	
Mme Marie-Andrée Pronovost, parent	x	
Mme Mylène Thibault, parent	x	
Mme Marie-Pier Gendron	x	

Membres du personnel :

Mme Émilie Lafleur, enseignante	x	
Mme Christine Marquis, enseignante	x	
M. Steve Beaudet, enseignant	x	
Mme Amélie Dion, psychoéducatrice	x	
Mme Sylvie Thomassin, secrétaire d'école	x	
Mme Andrée Pelletier, responsable SDG	x	

Membre du public : aucun

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 19h.

1.2 Présentations, présences et vérification du quorum

Tous les membres sont présents et madame Hébert demande à chacun de se présenter.

1.3 Nomination d'un (e) secrétaire

Mme Sylvie sera la secrétaire.

1.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Josée Girard et appuyé par madame Andrée Pelletier d'accepter l'ordre du jour présenté.
Adopté à l'unanimité

1.5 Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 septembre 2023

IL EST PROPOSÉ par madame Émilie Lafleur et appuyé par madame Andrée Pelletier d'adopter le procès-verbal.
Adopté à l'unanimité

1.6 Suivi au procès-verbal

Aucun

1.7 Intervention du public

Aucun

2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

2.1 Présentation et élection des officiers du Conseil pour 2023-2024

2.1.1 Président(e) pour un mandat d'un an

Mme Marie-Josée Girard se propose et est élue.

2.1.2 Vice-président(e)

M. Bouffard se propose et est élu.

2.1.2 Trésorier (ère)

Mme Geneviève Hébert

2.1.3 Secrétaire

Mme Sylvie Thomassin

2.2 Élection du parent au Comité de parents

Personne n'a été élu lors de la réunion.

Élection du parent substitut au Comité de parents

Mme Veasna Taing sera la substitute.

2.3 Approbation Règles de régie interne 2023-2024

Le document est le même que l'an dernier, il n'y a aucun changement.

IL EST PROPOSÉ par madame Mylène Thibault et appuyé par monsieur Olivier Bouffard d'approuver le document présenté.

Adopté à l'unanimité

2.4 Approbation Plan d'action 2023-2024

Échéancier proposé pour les dossiers qui doivent être traités au conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Pier Gendron et appuyé par madame Marie-Josée Girard d'approuver le document présenté.

Adopté à l'unanimité

2.5 Calendrier des rencontres

Mme Geneviève Hébert présente les dates des prochaines rencontres du CÉ.

Mme Veasna Taing demande de changer la date du 20 décembre 2023. Après discussion, la rencontre sera : le lundi 18 décembre à 19h.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Bouffard et appuyé par madame Mme Veasna Taing d'approuver les dates présentées avec le changement.

Adopté à l'unanimité

2.6 Approbation des activités et sorties éducatives

Mme Hébert explique les sommes reçues par le Ministère pour les activités durant l'année scolaire. Avec le montant divisé par élève, l'enseignant peut faire le choix des activités pour sa classe en respectant le total de son budget.

16 884.00\$ activités inspirantes (montant de 37.00\$ par élève)
20.00\$ par élève servira pour les activités collectives.
9 957.00\$ activités culturelles (montant de 33.00\$ par élève)

Nous demandons l'autorisation du CÉ pour l'utilisation du Parc Champigny (sur la rue Taniata) et du Parc Quatre-Saisons (près de l'école – rue Alphonse-Ferland) durant l'année pour les sorties scolaires et du service de garde (exemple : patins, glissades...). Ces sorties seront à distance de marche.

IL EST PROPOSÉ par madame Andrée Pelletier et appuyé par madame Marie-Pier Gendron d'autoriser les sorties à distance de marche.

Adopté à l'unanimité

2.7 Achat pour parascolaire

Mme Marilynne demande l'autorisation d'acheter des violons pour pouvoir faire du parascolaire avec les élèves de 3^e et 4^e année.

Elle ferait également le Midi-chant avec les élèves de 5^e année, maximum de 16 élèves – au coût de 66.00\$ pour la période d'octobre à décembre – les jours 2 et 7.

IL EST PROPOSÉ par madame Mylène Thibault et appuyé par monsieur Olivier Bouffard d'approuver les demandes de l'enseignante de musique.

Adopté à l'unanimité

3. INFORMATIONS

3.1 Acte d'établissement

Celui-ci est un document administratif qui explique l'organisation scolaire de notre école.
Non disponible pour le moment, nous devrions le recevoir bientôt.

3.2 Obligation de formation pour les nouveaux membres

Les nouveaux membres doivent suivre la formation qui leur est offerte sur le site (voir le document ci-joint) pour être membre du CÉ. Ce sont des capsules qui durent de 3 à 6 minutes.

3.3 Projet éducatif

La révision du projet a commencé l'an dernier, il est lié avec le plan du CSSDN. Mission – Vision – Valeur. Il y aura un suivi à la prochaine rencontre.

3.4 Dénonciation d'intérêt

Document à remplir par les membres pour éviter les conflits d'intérêts lors des décisions du CÉ.

3.5 Facturation aux parents

Les effets scolaires seront facturés d'ici la fin du mois d'octobre. Il a été difficile pour les enseignants de ne pas dépasser le montant maximum accepté en juin dernier à cause de toutes les augmentations de coût.

Il faut prendre note que les examens ou évaluations ne sont pas chargés aux parents.

3.6 Cour d'école

À partir du lundi 25 septembre, nous pourrons aller en appel d'offres. Nous gardons espoir d'avoir des réponses de soumissionnaires pour pouvoir commencer la 1^{re} phase du projet. Le processus est enclenché.

3.7 Communication école-maison

Les parents parlent du stationnement de l'école car à l'entrée les voitures entrent rapidement et c'est dangereux.

Merci d'avoir centraliser les communications entre école-parents.

4. **RAPPORTS**

4.1 Rapport du président

Aucun

4.2 Rapport du trésorier

Aucun

4.3 Rapport du service de garde

Mme Andrée peut répondre à vos questions lors du CÉ.

Présentement, il y a deux (2) éducatrices (TES) en maladie et deux (2) postes vacants au SDG.

4.4 Rapport de la direction

La photo des parents membres du CÉ sera diffusée dans l'info aux parents.

Cette année, nous avons quatre (4) classes CATSA.
Les classes PADI sont parties à l'École de la Ruche.

Mme Amélie (psychoéducatrice) présente aux élèves des classes régulières, de petits vidéos explicatifs pour leurs expliquer et présenter ce qu'est un élève autiste.

Exemple : en 5^e année, la vidéo s'intitule : Comprendre la perception des enfants autistes.

Les classes de madame Élise et madame Marjolaine font l'Intégration des leurs élèves lors des récréations et au SDG.

4.5 Rapport du représentant(e) au comité de parents.

Aucun

5. AUTRES POINTS

5.1 Date de la prochaine rencontre :

Lundi 18 décembre 2023 à 19h.

5.2. Coup de chapeau :

Le Cross-Country du 22 septembre.

Rénovation des vestiaires.

Le premier billet vert a été donné.

6. CORRESPONDANCE

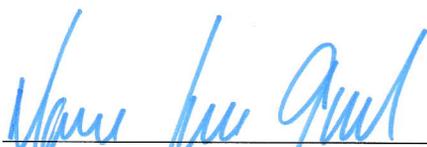
Aucune

7. POINTS À PLACER À LA PROCHAINE RENCONTRE

Ajouter sur l'ordre du jour le point : *communication école-maison*.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

8.1 Heure de la levée de l'assemblée : **21h00**



Marie-Josée Girard
Présidente



Geneviève Hébert
Directrice

POUR

